

Procédure pour sponsoriser un rêve

1) Le site internet www.merveillesjohannie.be

Le site permet de démontrer les actions entreprises par l'association par la visualisation des rêves et festivités réalisés.

Chaque famille peut solliciter un rêve en ligne sur le site.

Le sujet évite :

- les activités sociales qui impliquent des contacts importants avec l'association par crainte d'être critiqué, désapprouvé ou rejeté (phobie sociale).
- de demander à autrui par peur d'humiliation, de jugement, de culpabilité, d'être quémendeur (mendiant).

2) Les rêves

Afin d'aider à mieux choisir un rêve, une liste d'offres de rêves se retrouve sur notre site dans le menu « Rêves/Possibilités ».

Il vous est possible d'augmenter ces possibilités en sponsorisant l'association.

Si vous avez déjà effectué une inscription, passer directement au point 6.

3) Inscription dans le site



4) Compléter le formulaire d'inscription

A screenshot of the user registration form titled 'Utilisateur - Inscription'. The form is set against a blue background with various illustrations. It contains the following fields:

- Email ***: A text input field containing 'Exemple@merveillesjohannie.be'.
- Mot de passe ***: A password input field with seven dots.
- Confirmation ***: A confirmation password input field with seven dots.
- Nom ***: A text input field containing 'Nom'.
- Prénom ***: An empty text input field.

Compléter les champs (obligatoire si *) et valider.

5) Validation de l'inscription

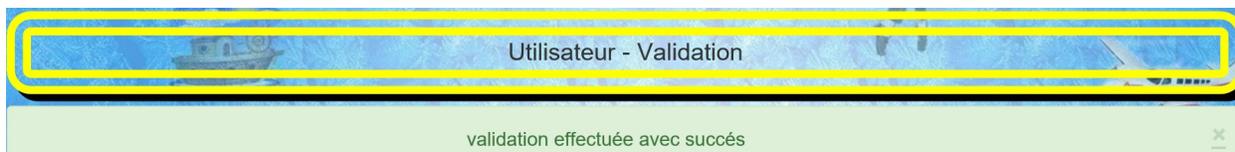
La validation par email permet la vérification de l'adresse email (erreur de transcription ainsi que l'envoi de news) et aussi d'éviter les inscriptions par des robots (agent logiciel automatique ou semi-automatique qui se connecte et interagit avec des serveurs informatiques comme un programme client utilisé par un humain).

Un email de validation a donc été envoyé sur l'adresse email du formulaire. Ouvrir le gestionnaire de mail (Outlook, Gmail, Hotmail,...) et dans le mail reçu, cliquer sur le lien ([Confirmation](#)) afin de valider l'inscription.

Nous avons bien reçu votre demande d'inscription sur <https://www.merveillesjohannie.be>

Cliquez dans le lien ci-dessous pour valider votre compte:

[Confirmation](#)



6) Connexion



7) Introduire l'email et le mot de passe

Introduire l'email, le mot de passe et valider à l'aide du bouton « Connexion ».



La confirmation de l'inscription apparaît, avec le bouton de déconnexion si besoin.

8) Sponsoriser un rêve



Dans le menu « Rêves », sélectionner le sous-menu « Sponsoriser ».

9) Publicité

Afin de réaliser votre publicité, il vous est demandé d'encoder votre société ainsi que le logo (facultatif). Celle-ci est modifiable par la suite dans le menu Mon menu/Société.



Si vous avez déjà encodé une société, passer au point 10.

Société - Ajouter

L'image doit être au format 'jpg' ou 'png' et ne doit pas dépasser 500 Ko.

Nom *

Ma société

Adresse *

Ma ville

Logo

Documents\Mon Logo.jpg Browse...

Ajouter ma société

Nom : Nom de votre société.

Adresse : Siège de la société (Ville).

Logo : Logo de votre société.

Ajouter ma société : Bouton pour valider.

Société - Ajouter

Société ajoutée avec succès

Dans le menu « Rêves », sélectionner le sous-menu « Sponsoriser ».

10) Formulaire

Rêves - Sponsorise

Société *

asbl Merveilles Johannie

Nom du rêve *

Mon rêve sponsorisé

Commentaire *

Mon commentaire sur le rêve sponsorisé

Prix *

0

Envoyer

Société : Nom de la société encodée au point 9.

Nom du rêve : Nom qui apparaîtra dans les possibilités.

Commentaire : Brève description du rêve possible.

Prix : Prix pour réaliser le rêve (à charge de l'association Merveilles johannie).

Envoyer : Bouton pour valider le formulaire.

Rêves - Sponsorise

Votre sponsors a bien été enregistré.
Celui-ci apparaîtra dans la page "Possibilités" lorsque nous l'aurons validé.

11) Renseignements

Pour toute question sur le site ou la manière de compléter un formulaire, vous pouvez envoyer un email au secrétaire (info@merveillesjohannie.be) ou via le formulaire de contact (www.merveillesjohannie.be/contact/form).